

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Novembre 2014

SOMMAIRE

Page 2:

- Cérémonie patriotique des Anciens Marins
- Journées du patrimoine
- Marché de Noël
- Noël en carton
- Sorties ski du Foyer Culturel

Page 3:

- Inscription listes électorales
- Avis d'enquêtes publiques
- Décisions municipales

Page 4:

- Agenda



Editorial

Nouvel impôt ?

Dans le cadre de la loi Solidarité Renouvellement Urbain Mme DUFLOT, alors Ministre du Logement et de l'Egalité du Territoire, a cru bon, au motif de libérer des terrains à la construction de logements, de créer un impôt confiscatoire.

Cet impôt consistant à taxer les terrains constructibles à hauteur de 5 €/m² la 1^{ère} année puis 10 €/m² les suivantes a entraîné mon refus d'appliquer ce texte ; refus partagé et confirmé par le Conseil Municipal qui en a délibéré.

Depuis, ce bras de fer semble porter ses fruits ; on parle dorénavant d'aménagements qui devraient amener Sciez à être exempté de cet impôt et ce, pour plusieurs années. D'autres parlent, à terme, d'une suppression pure et simple de ce texte compte-tenu de sa complexité et des différences de traitements que cela engendre entre propriétaires.

Bien entendu, vous serez tenus au courant des suites données à ce dossier.

La fiscalité, pour être acceptée selon moi, doit être juste.

L'obligation fiscale pour une collectivité telle que Sciez, vu le désengagement de l'Etat, conduira inmanquablement à une baisse d'environ 1/3 de notre dotation et à la nécessité d'un effort fiscal supplémentaire. Le moment venu votre avis, habitants de Sciez, sera nécessaire et je vous le demanderai.

Je tiens à rappeler mon propos lors de la dernière campagne électorale, à savoir que le temps des demandes de financement diverses et variées à la Mairie est révolu ; les deniers publics se raréfient et seul l'investissement, indispensable, pourra voir le jour dans les années à venir.

Notre pays traverse une crise sans précédent depuis les années 1930. Chacun devra s'imposer de nouvelles contraintes pour accepter et supporter cette rigueur.

Cette période difficile est amenée à durer les trois à cinq prochaines années.



Jean-Luc BIDAL
Maire de Sciez

Cérémonie patriotique

Les Anciens marins se souviennent

Les marins et anciens marins de l'AMMAC Sciez-Bas-Chablais et l'Association des Officiers de Réserve de la Marine Nationale (ACORAM) ont organisé en partenariat avec la Ville de Sciez, le Conseil Général et la Fédération des Associations de Marins et Anciens Combattants, une cérémonie exceptionnelle à Sciez.

Une occasion intéressante de sensibiliser les jeunes à une période de notre histoire tout en mettant en exergue la participation des marins à la première guerre mondiale. Les représentants de l'Etat, du Département étaient présents.



Le discours du maire de Sciez, Jean-Luc Bidal, en présence du sous-préfet d'arrondissement, du sénateur Cyril Pellevat et de l'Amiral Jean-Yves Legouas, représentant de l'Acoram.



Solidarité

Aidez le Panier Relais

L'association « Panier relais » recherche des messieurs pour le tri des denrées récupérées les 28, 29 et 30 novembre prochains dans tous les magasins d'alimentation de la région.

Si vous êtes ouverts à la solidarité et que vous disposez de 4 heures minimum, n'hésitez pas à devenir « Gilet orange ».

Les dames sont aussi les bienvenues pour accueillir les donateurs et leur remettre un sachet.

Contact : Mme Annie Fichard

(04 50 35 65 29 / fichard@wanadoo.fr)

Laisser un message en cas d'absence.



Tourisme

Responsabilité nationale pour Hubert Démolis

Maire-adjoint de Sciez en charge du Tourisme et Président de l'Office de Tourisme, Hubert Démolis a été élu au bureau national des « Stations Vertes » où il exercera la fonction de trésorier général adjoint. Le réseau des « Stations Vertes » qui fête ses 50 ans, compte 600 stations de vacances en France, qui mettent en avant « le plein d'idées nature »



Journées du Patrimoine

Record de fréquentation pour le Musée de Préhistoire

Plus de 500 personnes ont participé aux manifestations organisées à Sciez dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre derniers.

Le Musée de Préhistoire et de Géologie, le Bois de buis, site unique, la Chapelle de Chavannex, dont l'histoire remarquablement racontée par Mme Jeanine Henry s'inscrit à la fois dans celle de la Savoie, du Chablais et de Sciez, les randonnées le long du Foron jalonnées de légendes, l'épopée de l'usine d'or d'Excenevex contée

par M. Bernard Dauvet et le Musée départemental des sapeurs-pompiers, tous ces sites et animations ont rencontré un franc succès.

Les associations maîtres d'œuvre de ces journées, la Vie du Passé, les Pieds d'Asciez et le Club du Patrimoine ont su les organiser et les animer. Une mention spéciale peut être décernée au Musée de Préhistoire et de Géologie qui a cumulé 1000 visiteurs entre la fête pré-historique du 14 septembre et les journées européennes du patrimoine.

Décidemment, après le succès des 10ème Rencontres du Guidou fin août qui ont drainé une foule importante aux spectacles de qualité proposés, la culture et le patrimoine ont le vent en poupe à Sciez.

Marché de Noël de Sciez-sur-Léman

Un rendez-vous exceptionnel les 14 et 15 décembre 2014 !

Le Marché de Noël de Sciez organisé par "Léman horizon Madagascar" avec la Ville et l'Office de Tourisme réunira de nombreux stands d'artisanat local dans les chalets installés sur la place de la Mairie.

Un programme d'animation de qualité réjouira petits et grands.

Le public découvrira 40 stands. Les enfants rencontreront le Père Noël, présent au milieu de nombreuses animations: clowns,

magicien, chanteurs et musiciens...

Léman horizon Madagascar affectera les bénéfices à la scolarisation des enfants malgaches de Vohindava, commune de brousse sans électricité ni eau courante, sur la côte est de l'île.

Les commerçants qui souhaitent présenter leur candidature pour ce grand marché de Noël sont invités à prendre contact par tél. 06 75 67 85 05) ou par mail : lemanhorizonmadagascar@gmail.com. En savoir plus : www.l-h-m.org

Foyer Culturel

« Noël en carton » : Sensibiliser les enfants au partage

En cette période de consommation par excellence, le Foyer Culturel a décidé de faire vivre aux enfants un Noël différent.

Basé sur le principe de récupération et de transformation, l'objectif est de sensibiliser les enfants à la fabrication et à la création d'objets à moindre coût; le geste du partage, du don étant plus important que la valeur de l'objet !

Pour la majorité des enfants il est difficile de partager. Il faut du temps

pour intégrer ce concept et chaque petit geste quotidien compte.

Soyons positifs et gardons à l'esprit que les adultes sont un modèle pour les enfants; alors offrons et partageons!

Si vous souhaitez concrétiser cette démarche, rendez-vous le samedi 14 décembre pour la « Journée de la gratuité, journée de troc & d'échange solidaire ».

Des activités classiques seront aussi proposées aux enfants: jeux collectifs et sportifs, balades en forêt ou au bord du lac, jeux au choix des enfants.

Sorties Ski : du neuf au Foyer Inscriptions et bourse au matériel

La saison ski du Foyer Culturel reprendra début janvier avec des sorties à Hirmentaz.

Les enfants ayant le niveau étoile de bronze pourront découvrir le freestyle, le télémark et la recherche de victimes d'avalanches

(ARVA).

Une bourse aux vêtements et au matériel d'occasion aura lieu lors des inscriptions qui se dérouleront les 12 et 15 novembre à la Salle des Oiseaux à Sciez.

Renseignements auprès d'Anaïs

Girod : T : 04 50 72 70 47

F : 04 50 72 34 66

mail : a.girod@foycerculturel-sciez.fr

Info Travaux

Aménagements au hameau d'Excuvilly

Des travaux sont en cours au hameau d'Excuvilly, pour une durée totale de trois semaines environ, pour réaliser un plateau surélevé au niveau du carrefour du bassin.

Pendant cette période l'accès au carrefour sera fermé, l'accès aux propriétés temporairement modifié et les possibilités de circulation indiquées par panneaux.

Ce chantier permettra également la mise en valeur des aménagements autour du bassin.

Téléphone

Pour rester connectés, élaguez vos arbres!

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver... Chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à la chute de branches d'arbres. Afin d'éviter ce type de désagréments (dysfonctionnements de la téléphonie fixe, mobile et d'in-

ternet), la préfecture de Haute-Savoie et Orange rappellent que depuis la loi du 26 juillet 1996 les travaux d'élagage autour des poteaux téléphoniques (et non électriques) sont du ressort des riverains (Orange n'est plus soumis à la servitude d'élagage).

Les poteaux téléphoniques concernés par cette obligation sont reconnaissables à leur étiquette bleue d'identification.

Chacun est invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer avant l'hiver qu'il n'est pas nécessaire d'agir sur les arbres présents sur son terrain.

Les communes, qui ont la charge de veiller à la bonne exécution des travaux d'élagage, ont la capacité de mettre en demeure les particuliers qui n'effectueraient pas les travaux nécessaires.

PRECISION

Vestiaire St-Maurice, Rte du Crêt de Beule - Tél: 04-50-72-65-61

Dépôts le lundi de 8h30 à 10h30; le reste de la semaine **dans les containers uniquement.**

La Poste

Nouveau horaires à compter du 5 janvier

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00

Un devoir et une obligation

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées à la mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible à la mairie ou accessible en ligne, et la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2015.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.

COMMUNE DE SCIEZ

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

Aliénation du chemin rural des Marais, aliénation d'une partie du chemin rural dit du Bief.

Par arrêtés n° 2014-183 et n° 2014-184, le Maire de SCIEZ a ordonné l'ouverture de 2 enquêtes publiques sur le projet d'aliénation du chemin rural des marais et le projet de cessions individuelles – partie chemin rural dit

du Bief.

M. Christian GOSSEINE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les enquêtes, d'une durée d'un mois, se dérouleront à la Mairie de SCIEZ du lundi 27 octobre au jeudi 27 novembre 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les jours et heures suivants :

- Lundi 03 novembre 2014 de 17 h à 19 h.

- Samedi 22 novembre 2014 de 10 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets d'aliénations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Sciez.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à la mairie.

Décisions municipales

Lors de sa réunion publique du 14 octobre 2014, le conseil municipal a notamment pris les décisions suivantes:

Rond-point à Bonnatrait : concertation publique.

En 2012 la commune s'est engagée à créer un giratoire pour désenclaver la « zone 2AU » et permettre la desserte de la route départementale 1005.

Cet aménagement comprend la création d'un carrefour sur la départementale au niveau de la Route du Moulin de la Glacière ; la création d'une nouvelle voirie qui reliera la Route des Sénateurs au nouveau carrefour ; le traitement des voies existantes, notamment le Chemin des Courbes, et la réalisation d'un giratoire au carrefour du Chemin de l'Aulieu et de la Route d'Excuvilly ; la création d'une voie nouvelle

entre le Chemin des Courbes et le giratoire de la Route d'Excuvilly.

L'ensemble de ces aménagements a pour objectif de sécuriser la RD 1005, d'améliorer l'accès à la zone touristique du Moulin et la sécurité de l'accès au domaine de Coudrée, de désenclaver la zone 2AU, zone prochainement aménagée et de permettre ainsi un accès amélioré à la Zone d'Activité.

Le conseil municipal unanime a décidé de prescrire une concertation publique et fixé les modalités de concertation : mise à disposition du public d'un cahier d'observations et d'un dossier alimenté au fur et à mesure de l'avancée des études, tenue de réunions publiques, informations tous supports.

500€ pour le collège Théodore Monod.

Le conseil municipal unanime attribue une subvention de 500€ au collège pour contribuer au financement d'un projet pédagogique sur le thème de la Grande Guerre.

Eglise et Chapelle de Chavannex.

La conservation et la restauration d'édifices religieux -église et chapelle de Chavannex- font l'objet de soins de la part de la commune. Mme Chaumeron a fait le point sur ce patrimoine, évoquant -entre autres- nos deux cloches de 1662 classées monuments historiques et trois autres toutes aussi emblématiques. Les travaux initiés par Mme Henry à la chapelle de Chavannex ont permis également la restauration d'une vierge du XVe-XVIe siècle et son inscription au titre des monuments historiques, ainsi que la restauration d'une paire d'anges du début du XIXe et d'une paire de monstres (ostensoirs) datant de la fin du XVIIIe siècle...

Le compte-rendu officiel de la séance est affiché à la mairie et disponible en ligne sur le site web de la Ville.

Samedi 1er novembre

Repas dansant

Réservation : 06-50-05-70-67

Mardi 4 novembre

Cinétoile

20h30: au Guidou



Samedi 8 et dimanche 9 novembre

Villages sans Frontières

Dès 10h00: au C.A.S



Mardi 11 novembre

Armistice de la guerre 1914-1918

11h00: Rassemblement devant le carré militaire au cimetière.
11h30: Rassemblement devant le Monument aux Morts.



« Info Sciez » - Mairie de Sciez
Courriels : com@ville-sciez.fr

Vendredi 14 novembre

Coulcaf sans charge

20h30: au C.A.S

4 chanteurs à capella



Samedi 15 novembre

18h30: messe à l'église de Sciez

Dimanche 16 novembre

Concert

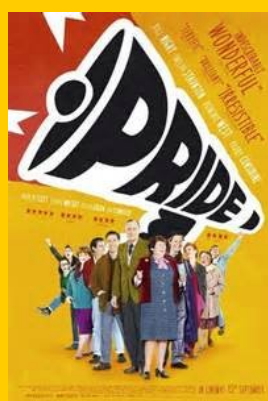
17h00: Eglise de Sciez



Mardi 18 novembre

Cinétoile

20h30: au Guidou



Vendredi 21 novembre

Conférence

20h00: au Guidou

«Les Allobroges» par M. Claude Mazard,
Professeur d'Histoire.
Participation de la Compagnie de Savoie
et « Bailliage du Chablais ».

Samedi 22 et dimanche 23 novembre

Grande Foirfouille

De 9h00 à 18h00: au C.A.S



Dimanche 23 novembre

Concert

18h00: au Guidou



Dimanche 30 novembre

Concert

17h00: au Guidou



Prochainement en décembre...

Dimanche 14 décembre

De 10h00 à 17h00: au C.A.S

